

CURRICULUM VITAE

I. INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom et prénom	GOUVERNEUR Marc
Lieu et date de naissance	Charleroi, le 28 mars 1986
Nationalité	Belge
Etat civil	Célibataire
Adresses professionnelles	<u>Cabinet principal</u> : Rue du Gouvernement, 50 à 7000 Mons <u>Cabinet secondaire</u> : Rue du Calvaire, 5 à 5620 Florennes
GSM professionnel	+32 (0)499 48 91 05
Adresses électroniques	m.gouverneur@avocat.be m.gouverneur@avocat-gouverneur.be

II. ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Depuis le 3 sept. 2009	Avocat (inscrit au barreau de Mons depuis le 3 septembre 2009, ainsi qu'au barreau de Dinant depuis le 11 mars 2011) ; expérience comme arbitre (arbitrage institutionnel) <u>Activité dominante</u> : le droit des affaires
Depuis le 1 ^{er} oct. 2012	Assistant chargé d'exercices à la Faculté de droit de l'ULB-Umons Chargé de dispenser les travaux pratiques en 'Droit économique et droit de la propriété intellectuelle' et en 'Droit de l'Union européenne' en 3 ^{ème} année de bachelier en droit
Depuis le 1 ^{er} janv. 2016	Médiateur de dettes judiciaire près le tribunal du travail du Hainaut, division Mons
Depuis mars 2017	Expert-formateur auprès de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement dans le cadre des modules de formation continue en droit civil et droit de la consommation (2017-2018)

III. ETUDES ET DIPLÔMES

4 juillet 2009	<p>Master en droit à finalité spécialisée en droit des affaires (aspects belges, européens et internationaux), Université de Liège (ULg), avec distinction</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Grades académiques</u> : 1^{ère} année de Master : distinction ; 2^{ème} année de Master : grande distinction- <u>Sujet du travail de fin de cycle</u> : « De quelques moyens permettant de renforcer la position du consommateur dans sa relation avec la banque »- <u>Stage de fin d'études</u> : au sein du cabinet d'avocats JONES DAY à Bruxelles, département Antitrust & Competition Law
4 juillet 2007	<p>Baccalauréat en droit, Université de Liège (ULg), avec grande distinction</p> <ul style="list-style-type: none">- <u>Grades académiques</u> : 1^{ère} année de Baccalauréat : la plus grande distinction ; 2^{ème} année de Baccalauréat : grande distinction ; 3^{ème} année de Baccalauréat : distinction- <u>Sujet du travail de fin de cycle</u> : « La théorie des infrastructures essentielles en droit de la concurrence »
30 juin 2004	<p>Certificat de l'enseignement secondaire supérieur, Collège Saint Augustin de Gerpennes</p>

IV. CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Français (langue maternelle)

Néerlandais (bonne connaissance active et passive)

Anglais (bonne connaissance passive)

V. PUBLICATIONS

1. « Le traitement de la déloyauté », in *Actualités de droit commercial*, Louvain-la-Neuve, Anthémis, 2010, pp. 5-50 (avec E. BALATE)
2. « La loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur : premiers éléments et analyse », *D.C.C.R.*, 2010, liv. 88, pp. 3-93 (avec E. BALATE)

3. « Bon de commande, indication des prix et annonce de réduction de prix : quelques rappels », *Annuaire Pratiques du marché – Propriété intellectuelle – Concurrence*, 2012, pp. 80-86
4. « L'affaire Christal c. ATAC : un cas d'application de la jurisprudence Lidl (II) de la Cour de justice », *D.C.C.R.*, 2013, liv. 98, pp. 68-83 (avec E. BALATE)
5. « L'arrêt Jahani de la Cour de justice de l'Union européenne : quelques rappels quant aux pouvoirs et devoirs du juge national dans le domaine des clauses abusives », *Le Pli Juridique*, 2013, n° 26, pp. 18-20
6. « Chronique de législation (Moniteur belge, 1^{er} janvier 2014 au 30 avril 2014) », *Le Pli Juridique*, 2014, n° 28, pp. 35-42 (avec A. DRUITTE, L. LECOMTE et N. RADELET)
7. Rubrique « Moniteur belge » dans *La Lettre du Barreau de Mons* (au cours de l'année judiciaire 2013-2014)
8. « Chronique de législation (Moniteur belge, 1^{er} mai 2014 au 31 juillet 2014) », *Le Pli Juridique*, 2014, n° 29, pp. 24-31 (avec A. DRUITTE, L.-O. HENROTTE, L. LECOMTE et N. RADELET)
9. « Chronique de législation (Moniteur belge, 1^{er} août 2014 au 30 septembre 2014) », *Le Pli Juridique*, 2014, n° 30, pp. 27-31 (avec A. DRUITTE, L.-O. HENROTTE, L. LECOMTE et N. RADELET)
10. « Les actifs essentiels protégés par un droit de propriété intellectuelle : La libre concurrence face au droit de propriété et à la liberté de contracter », in T. LÉONARD (ed.), *Actualités en droit économique : La liberté d'entreprendre ou le retour en force d'un fondamental du droit économique*, Bruxelles, Bruylant, 2015, pp. 123-144 (avec A. AUTENNE et F. DELNOOZ)
11. « De l'action en cessation à l'action en réparation collective : la place des professions libérales », in C. PARMENTIER (ed.), *Le nouveau Code de droit économique. Quelles incidences sur les professions libérales ?*, Louvain-la-Neuve, Anthémis, 2015, pp. 151-184 (avec E. BALATE)
12. « Chronique de législation (Moniteur belge, 1^{er} octobre 2014 au 30 janvier 2015) », *Le Pli Juridique*, 2015, n° 31, pp. 44-49 (avec A. DRUITTE, L.-O. HENROTTE, L. LECOMTE et N. RADELET)
13. « Le règlement extrajudiciaire des litiges de consommation dans le Code de droit économique », *R.D.T.I.*, 2015, pp. 5-18 (avec F. DELNOOZ)
14. « Chronique de législation (Moniteur belge, 1^{er} février 2015 au 31 juillet 2015) », *Le Pli Juridique*, 2015, n° 33, pp. 36-41 (avec A. DRUITTE, L.-O. HENROTTE, L. LECOMTE et N. RADELET)
15. « Les clauses abusives dans les contrats conclus entre les entreprises ou les personnes exerçant une profession libérale et les consommateurs (Volume 1^{er}) », in *Guide juridique*

de l'entreprise – Traité théorique et pratique, 2ème édition (ouvrage à feuillets mobiles)
(52 pages)

16. « Les clauses abusives dans les contrats conclus entre les entreprises ou les personnes exerçant une profession libérale et les consommateurs (Volume 2) », in Guide juridique de l'entreprise – Traité théorique et pratique, 2ème édition (ouvrage à feuillets mobiles) (à paraître)

VI. CONFÉRENCES (en tant qu'orateur)

- Conférence UB3, Actualités en droit économique : La liberté d'entreprendre ou le retour en force d'un fondamental du droit économique, à l'Université Libre de Bruxelles, le 9 mars 2015
- Formation d'une journée dispensée au Centre de Référence de la Province de Hainaut, « La loi sur le crédit à la consommation », le 28 septembre 2015
- Formation sur l'arbitrage dans le cadre des Universités d'été d'avocats.be, le 30 août 2017

VII. DIVERS

- Membre de l'Association Internationale de Droit de la Consommation
- Membre du Cepani40
- Membre de l'Association Internationale de Droit Economique
- De septembre 2014 à août 2015 : Membre du Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Mons. Président des Commissions suivantes : la Commission scientifique – formation continue – Pli juridique – avis sur les spécialisations ; la Commission bibliothèque
- Depuis septembre 2015 : suivi de la formation professionnelle en procédures de cassation
- Depuis septembre 2016 : membre du comité de rédaction de la revue DCCR